

causeur

mai 2009

**AGGRESSION
DANS UN BUS PARISIEN**

**LA BARBARIE
À VISAGE URBAIN**

Sommaire



L'ACTUALITÉ

- 6** Le truc turc, *François Miclo*
- 8** Européens de tous pays, abstenez-vous, *Luc Rosenzweig*
- 9** Je veux revoir ma Moldavie, *Jérôme Leroy*
- 10** Ahmadinejad joue et gagne, *Gil Mihaely*
- 11** L'horreur écologique, *Marc Cohen*
- 12** La France pénitente, *Trudi Kohl*
- 13** Le grand pardon, *Laurent Dandrieu*
- 14** La presse perd ses Facultés, *Pierre Jourde*
- 16** Benoît XVI. Athées 0, *Basile de Koch*

DOSSIER

LA BARBARIE À VISAGE URBAIN

- 17** Cachez-nous ce bus que nous ne saurions voir, *Elisabeth Lévy*
- 19** Raciste ou pas, est-ce l'essentiel ?, *Elisabeth Lévy*
- 21** Black, Blanc ou Beur : la France partagée, *Cyril Bennasar*
- 22** Travail du dimanche, chômage du lundi, *Marc Cohen*

HUMEURS

- 24** Seuil d'intolérance, *Gil Mihaely*
- 25** La RATP parle dans ma tête, *Bruno Maillé*
- 26** Un film bien troussé, *David Desgouilles*
- 27** Le machisme ne passera pas, *Charlotte Liébert-Hellman*
- 28** 9 mois, *Trudi Kohl*
- 29** Cause toujours, tu m'intéresses, *B. de Koch*
- 30** Portrait du jeune homme..., *François Miclo*
- 31** Lectures, *Jérôme Leroy*
- 32** Comment jeter un bébé..., *Bruno Maillé*



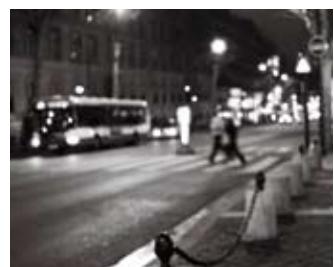
Ségolène s'excuse de demander pardon

AINSIX DONC SÉGOLÈNE ROYAL a-t-elle jugé indispensable de s'excuser, au nom de la France, auprès de José Luis Zapatero, suite aux propos désobligeants qu'aurait tenus Nicolas Sarkozy à son encontre. Il n'a échappé à personne que cet exercice fait écho à l'époustouflant discours de Dakar, qui avait vu la native des lieux s'ériger en arbitre des élégances postcoloniales et des repentances connexes. On l'a donc compris, la nouvelle posture de Ségo est de se constituer en *shadow cabinet* à elle toute seule. Privée à Reims par les militants du droit de parler au nom de tous les socialistes, elle contourne l'obstacle en s'investissant du devoir de parler au nom de la France tout entière. Reste que, pour l'instant, elle fait un usage extrêmement restreint, pour ne pas dire hyper-spécialisé, de ses nouvelles prérogatives régaliennes, les limitant aux seules excuses tous azimuts. On se perd donc en conjectures pour savoir quels seront les prochains récipiendaires. À quels peuples, personnes, ethnies ou corps constitués Ségo ira-t-elle demander pardon pour les maltraitances verbales sarkoziniennes ? La liste des victimes étant longuette, il n'y a que l'embarras du choix. Cécilia ? Chirac ? Les Tchèques ? Les racailles courneuvaines ? A moins qu'au nom de la France, la présidente de Poitou-Charentes décide de faire amende honorable, au nom du pays tout entier, pour les mille et une méchancetés proférées par Nicolas Sarkozy sur la personne de Ségolène Royal. • MARC COHEN (LIRE AUSSI PAGES 12 ET 13)

La cagoule, c'est pas cool

LE 16 AVRIL, Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, a proposé un décret interdisant le port de la cagoule pendant les manifestations. On ne peut que se féliciter de cette mesure qui empêchera désormais les voyous de se livrer aux pires exactions sous l'œil complaisant des caméras. Beaucoup de téléspectateurs ont, en effet, encore dans les yeux le spectacle traumatisant de cette bande armée et masquée attaquant un petit matin de novembre 2008 une ferme de Tarnac (Corrèze), défonçant les portes, volant des livres et des documents, avant de procéder à de nombreux enlèvements, dont celui de Julien Coupat qui, près de six mois après, est toujours entre les mains de ses ravisseurs. •

JÉRÔME LEROY



Causeur.fr

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION
Élisabeth Lévy

RÉDACTION
Gil Mihaely, François Miclo, Basile de Koch, Marc Cohen

COLLABORATEURS
Alain Finkielkraut, Antoine Mercier, Aviad Kleinberg, David Abiker, Elie Barnavi, Paul Thibaud, Trudi Kohl, Rony Brauman, Luc Rosenzweig, Cyril de Pins, Jérôme Leroy, Bruno Maillé, Cyril Bennasar, Guy Sitbon, Raoul Caizals, Pierre-Henri Tavoillot

CONCEPTION WEB
Jean-François Baum

GRAPHISME
François Miclo

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Gil Mihaely

Causeur.fr, 9 rue Léopold-Robert, 75014 Paris. SARL au capital de 50 000 euros RCS Paris. Siret 504 830 969 000 11 Naf 5814 Z. Dépôt légal à parution. ISSN 1966-6055. Commission paritaire : en cours. Imprimé par Graficor, 14, rue Montgolfier 93110 Rosny-sous-Bois

CONTACT
abonnement@causeur.fr

L'adhésion de la Turquie à l'Europe est une question politique.
Rien d'autre

Le truc turc

François Miclo

C'EST UNE TRADITION si établie en France qu'on la croirait vieille de mille ans. Sitôt qu'est annoncée une élection européenne se profile la pointe discrète de babouches. Lully frappe les trois coups. Un turban fait son entrée au-dessus d'un grand manteau d'or, le ci-mètre dépasse à peine : tiens, v'là le Grand Turc. Et, élection après élection, sans jamais craindre ni de se répéter ni de lasser leur entourage, nos Messieurs Jourdain de la politique française l'embarrassent de questions. Certains lui promettent leur fille comme bru, d'autres réclament que le mamamouchi excipe de son certificat d'euroéanité. Tous sont là, subjugués. Rome n'est déjà plus dans Rome ; elle se perd au bord de la mer de Marmara en querelles byzantines.

Il y a bien un mérite à se demander si la Turquie est ou n'est pas européenne : divisant et échauffant les esprits, cette question élude toutes les autres et force chacun à prendre position dans des camps si retranchés que même la raison n'y a plus guère de place.

Pro et anti campent sur des positions caricaturales

Les uns vous rappellent que cette nation prétendentument si arriérée conféra aux femmes le droit de vote dès 1930, que Mustafa Kemal occidentalisa le pays dès 1923 et qu'aujourd'hui, même lorsque certains religieux entendent autoriser le port du voile dans les universités, la Cour constitutionnelle d'Ankara oppose un veto sans appel, comme ce fut le cas en juin 2008. Puis, sérieux, ils vous sortent de la poche un livre d'Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature et néanmoins excellent écrivain, pensez donc.

Les autres vous font en boucle le remake de *Midnight express*. Ou vous jurent que, dès que la Turquie aura rejoint l'Union, des hordes sanguinaires fondront des confins anatoliens sur l'Ouest radieux pour égorer nos filles et nos compagnes, faire paître leurs troupeaux sur nos vertes prairies et convertir les rescapés à la foi du mahométan.

Malheur à celui qui aurait l'heure de sortir de ces positions-là, pour rappeler que l'affaire turque n'est pas une affaire française, mais avant tout la question de la *Mitteleuropa*, cet espace construit sur les décombres de l'Empire austro-hongrois, du Reich allemand puis, bien plus



Imposé par Mustafa Kemal dans les années 1920, la laïcité est-elle encore d'actualité en Turquie ?

tard, de l'Union soviétique et dont la France s'est évertuée, de François I^{er} jusqu'à François Mitterrand, à contenir l'expansion.

Des innombrables sièges de Vienne par les Ottomans, la France a gagné le croissant, celui que tout bon Français trempe avec délectation dans son café matinal dans le seul but de provoquer le dégoût instantané de tous les autres Européens. Elle en a tiré aussi une relative stabilité géopolitique, lui permettant de conforter des siècles durant ses frontières extérieures et de construire son identité nationale, pendant que le Saint-Empire s'inquiétait, pour sa part, de ses frontières orientales soumises à de multiples assauts et y confinait toutes ses troupes.

À dire vrai, notre pays n'a, dans son histoire, jamais fait la fine bouché ni refusé les loukoums ottomans lorsqu'il s'agissait de pacifier avec Soliman et de prendre en tenaille les Impériaux. Pour conclure une alliance contre le très chrétien Charles Quint, François I^{er} n'a pas demandé à son homologue de Constantinople s'il faisait bien ses Pâques et regardait dévotement le «Jour du Seigneur», chaque dimanche, sur France 2 : il s'est contenté de signer en 1536 le traité des Capitulations, premier du genre entre une nation chrétienne et une nation musulmane.

Dans l'ordre géopolitique, la Turquie fait office de pont entre le monde occidental et le monde musulman. Pour le meilleur et pour le pire. Le jour, on y voit circuler les personnes, les idées et les biens. La nuit, on s'y livre, tous phares éteints, à des échanges plus doux. Son appartenance à l'OTAN, à l'OSCE et à l'OCDE arrime solidement la Turquie à l'Occident. En rejoignant demain l'Union européenne, il n'est pas dit que la position géostratégique du pays ne serait pas aussitôt affaiblie. Que vaudrait, aux yeux des autres



que le général de Gaulle renforça les liens de la France avec le pays d'Atatürk, dont il admirait sincèrement l'œuvre. Dès 1963, c'est bien sous l'impulsion de De Gaulle et d'Adenauer que l'Europe signa des accords d'association, préparatoire puis transitoire, avec la Turquie.

Qu'elle soit une alliée multiséculaire de la France est un fait historique. Certes, cette alliance si fidèle et si longue ne fait pas de la Turquie un département français ni d'Ankara un chef-lieu d'arrondissement. Ainsi va la marche du monde : on peut s'entendre, se parler et commercer ensemble sans pour autant croire qu'il est indispensable de se mettre à la colle.

Ce n'est pas non plus le fruit du hasard si l'inspiré Colbert fonda, en 1669, l'École des Jeunes de langues, que Lakanal transforma après la Révolution en École des langues orientales. Ce n'est pas non plus sans raison

que le général de Gaulle renforça les liens de la France avec le pays d'Atatürk, dont il admirait sincèrement l'œuvre. Dès 1963, c'est bien sous l'impulsion de De Gaulle et d'Adenauer que l'Europe signa des accords d'association, préparatoire puis transitoire, avec la Turquie.

Bref, qu'il soit constantinopolitain hier ou bruxellois aujourd'hui, le byzantinisme, forme suprême de l'impuissance et du déni de réalité, menace toujours la stabilité de la région.

Les raisonnements spécieux sur la culture, la religion ou la géographie ne sont ici, au regard de l'Histoire, que des billevesées. Un élève de 6^e disposant des rudiments du savoir et d'un peu de catéchisme (je sais bien que ça n'existe plus) pourrait vous retourner en cinq sec tous les arguments culturels : de Paul de Tarse à Nicolas de Myre, en passant par le concile de Nicée, toute l'unité religieuse et culturelle de l'Europe s'est construite paradoxalement en Anatolie.

Admettons que ce justiciable soit un fan du président Sarkozy et, par là-même, un adversaire farouche de l'adhésion de la Turquie à l'Union. S'il obtient gain de cause contre son Etat, refusera-t-il le jugement de Mme Karakas, au motif qu'il estime que la Turquie n'a pas sa place dans une organisation continentale, fût-elle paneuropéenne ?

La seule question qui vaille est politique. Politique, et rien d'autre. D'ailleurs, ceux qui croient que l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne est une affaire de civilisation ou de religion devraient tourner leur regard vers Strasbourg : Ankara est, depuis 1949, l'un des membres fondateurs du Conseil de l'Europe. Oui, bon, mais encore ? Depuis 1954 et la ratification de la Convention européenne des droits de l'homme, la Turquie siège à la Cour de Strasbourg. Si un citoyen français pense que ses droits fondamentaux sont bafoués par son Etat et que toutes les voies de recours ont été éprouvées dans son pays, il peut demander justice et réparation à la Cour européenne des droits de l'homme et voir son affaire traitée par l'excelente Isil Karakas, ancienne doyenne de la faculté de droit d'Istanbul et actuelle juge turque à la Cour.

Alors quoi ? Membre fondateur du Conseil de l'Europe depuis soixante ans, la Turquie est candidate depuis cinquante ans à l'entrée dans l'Europe intégrée. La laisserons-nous encore longtemps dans le vestibule strasbourgeois ? Peut-être bien que oui. Car il faudra l'assentiment des peuples, cette drôle de chose dont on ne s'embarrasse plus guère en Europe depuis longtemps. Sauf, précisément, lorsque l'on passe aux choses sérieuses et qu'il s'agit de faire entrer le Grand Turc dans son salon.

Quel autre brevet d'euroéanité demander à la Turquie ? Elle adhère non seulement aux valeurs qui font le ciment de la civilisation européenne, mais les défend et les illustre.

Chacun est-il prêt à faire entrer le Grand Turc dans son salon ?

Alors quoi ? Membre fondateur du Conseil de l'Europe depuis soixante ans, la Turquie est candidate depuis cinquante ans à l'entrée dans l'Europe intégrée. La laisserons-nous encore longtemps dans le vestibule strasbourgeois ? Peut-être bien que oui. Car il faudra l'assentiment des peuples, cette drôle de chose dont on ne s'embarrasse plus guère en Europe depuis longtemps. Sauf, précisément, lorsque l'on passe aux choses sérieuses et qu'il s'agit de faire entrer le Grand Turc dans son salon.

François Miclo est philosophe et éditeur.